



Madame, Monsieur,

A cet instant, nous n'avons pas d'information sur la grève du mardi 31 mars, pour l'école de POULIGNY ST PIERRE. Une intention de grève a été déposée mais nous ne savons si elle est effective.

Les enfants non concernés par la grève seront accueillis normalement à l'école.

La Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse organisera une garderie dans le cadre du **droit d'accueil à l'école maternelle Ville Haute à LE BLANC** pour les élèves concernés par la grève, dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.

- L'accueil et la récupération des élèves se feront à 8h30-11h55 et 13h20-16h15
- La garderie périscolaire accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.
- Le service de restauration sera assuré.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.



Madame, Monsieur,

A cet instant, nous n'avons pas d'information sur la grève du mardi 31 mars, pour l'école de POULIGNY ST PIERRE. Une intention de grève a été déposée mais nous ne savons si elle est effective.

Les enfants non concernés par la grève seront accueillis normalement à l'école.

La Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse organisera une garderie dans le cadre du **droit d'accueil à l'école maternelle Ville Haute à LE BLANC** pour les élèves concernés par la grève, dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.

- L'accueil et la récupération des élèves se feront à 8h30-11h55 et 13h20-16h15
- La garderie périscolaire accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.
- Le service de restauration sera assuré.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.



Madame, Monsieur,

A cet instant, nous n'avons pas d'information sur la grève du mardi 31 mars, pour l'école de POULIGNY ST PIERRE. Une intention de grève a été déposée mais nous ne savons si elle est effective.

Les enfants non concernés par la grève seront accueillis normalement à l'école.

La Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse organisera une garderie dans le cadre du **droit d'accueil à l'école maternelle Ville Haute à LE BLANC** pour les élèves concernés par la grève, dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.

- L'accueil et la récupération des élèves se feront à 8h30-11h55 et 13h20-16h15
- La garderie périscolaire accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.
- Le service de restauration sera assuré.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.
